

Figeac-Communauté

Bagnac-sur-Célé - Bédrier - Cadrieu - Cajarc - Cambes - Camboulit - Camburat - Capdenac-Gare
Capdenac-le-Haut - Carayac - Cuzac - Faycelles - Felzens - Figeac - Fons - Fourmagnac - Frontenac
Gréalou - Larroque-Toirac - Lentillac-Saint-Blaise - Linac - Lissac-et-Mouret - Lunan - Marcilhac-sur-Célé
Montredon - Planioles - Prendeignes - Puyjourdes - Saint-Chels - Saint-Félix - Saint-Jean-de-Laur
Saint-Jean-Mirabel - Saint-Perdoux - Saint-Pierre-Toirac - Saint-Sulpice - Viazac

JOURNAL DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Avril-Mai 2012 - N° 80

BUDGET 2012 : Priorité au développement économique

Hausse de la population (1 200 habitants supplémentaires entre 1999 et 2012, soit une augmentation de 4,5 %), hausse du nombre de logements, baisse du chômage (le taux de chômage du territoire est inférieur à celui du niveau départemental, lui-même inférieur au niveau national), les derniers chiffres publiés par l'Institut National de la Statistique Economique (INSEE) concernant le territoire de Figeac-Communauté attestent de sa vitalité et de sa situation relativement privilégiée par rapport à d'autres territoires du Midi-Pyrénées de taille comparable.

L'INSEE constate en effet une croissance de l'emploi sur Figeac-Communauté, portée essentiellement par l'Industrie et les services aux entreprises, le territoire comportant plus d'emplois dans ce secteur aujourd'hui qu'il y a 15 ans (1 actif sur 4), alors que la France y a perdu près de 500 000 emplois sur la même période.

La politique de soutien à l'activité économique demeure par conséquent la priorité essentielle du budget 2012 de Figeac-Communauté, adopté à l'unanimité par les Conseillers communautaires en séance publique le 6 avril dernier.

Il s'agit de créer les conditions favorables au développement des entreprises du territoire et à l'accueil de nouvelles entreprises. Principal poste budgétaire en investissement pour 2012, l'aménagement des zones d'activités de l'Aiguille à FIGEAC et de Quercypôle à CAMBES, pour l'accueil, en négociation actuellement, d'une nouvelle entreprise.

Autre projet dans ce domaine, la construction d'un « Hôtel d'entreprises » sur Quercypôle, qui permettra d'offrir une solution immobilière à des entreprises en phase de création ou d'expansion, en complément des services proposés dans la pépinière d'entreprises existante.

L'économie touristique représentant une source d'activités importante du territoire de la Communauté, des crédits ont été inscrits afin de réaménager l'Hôtel de la Monnaie à FIGEAC, siège de l'office intercommunal de tourisme, qui accueille environ 180 000 visiteurs chaque année parmi les 260 000 accueillis sur l'ensemble des bureaux d'accueil de compétence communautaire.

Les services à la population constituent une seconde priorité du budget 2012, dans les domaines de l'habitat (Opération d'Amélioration de l'Habitat), de la petite enfance (extension de la crèche de FIGEAC), de la culture (Maison des Arts de CAJARC, transformation de la bibliothèque de FIGEAC en médiathèque).

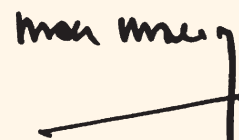
Un effort particulier a également été réalisé en matière de soutien aux quelques 140 associations du territoire relevant du domaine de compétence communautaire, à vocation sportive ou culturelle pour l'essentiel.

Cela dans un contexte contraint. La Communauté doit assumer cette année une augmentation des ses dépenses obligatoires (ramassage et traitement des ordures ménagères, service départemental d'incendie et de secours), dépenses incompressibles représentant 32 % de ses dépenses de fonctionnement, et – dans le même temps – une perte de dynamique de ses recettes fiscales (effet de la réforme de la fiscalité locale) s'ajoutant à une diminution des dotations versées par l'Etat.

En matière de taux de fiscalité, la taxe d'habitation et les taxes foncières resteront malgré cela au même niveau qu'en 2012, celui de taxe d'enlèvement des ordures ménagères connaîtra une augmentation de 0,86 % afin de financer la hausse du coût du service.

En matière de fiscalité sur les entreprises, la Cotisation Foncière Entreprises verra son taux augmenter de 1 %, sachant qu'une étude est en cours sur les conditions de modifications des bases minimum de cotisation, dans les conditions fixées par la loi, suite aux fortes disparités introduites entre les différentes catégories d'entreprises par la réforme de fiscalité locale, certaines largement « gagnantes » et d'autres « perdantes » par rapport à la situation antérieure.

Martin MALVY
Président de Figeac-Communauté



BUDGET GLOBAL (fonctionnement + investissement)

2011
22 833 462 €

- 2,41 %

2012
22 281 732 €

FONCTIONNEMENT

2011
17 421 249 €

+ 2,37 %

2012
17 834 673 €

DÉPENSES

Dépenses obligatoires	28,52 %
(Ordures ménagères, aide sociale, services incendie et secours)	
Reversements de fiscalité (Communes membres)	27,03 %
Sport, enfance, jeunesse.....	12,67 %
Culture	10,81 %
Économie, tourisme, développement.....	4,92 %
Autofinancement	4,52 %
Action sociale (CIAS)	3,40 %
Administration générale	3,15 %
Environnement	1,97 %
(SPANC, Chenil, Syndicat Rance et Célé)	
Gestion immeubles	1,30 %
(Logements sociaux et patrimoine immobilier)	
Habitat, transport.....	1,24 %
Communication.....	0,25 %
Charges financières.....	0,22 %

RECETTES

Fiscalité	65,81 %
(Cotisation Foncière Entreprises, Cotisation Valeur Ajoutée, taxe ordures ménagères, taxe habitation, taxes foncières...)	
Compensations fiscales versées par l'Etat	18,02 %
Subventions, dotations.....	9,74 %
Produits des services et immeubles	5,46 %
(Recettes piscines, bibliothèques, logements, crèches, cinémas, spectacles, pépinières d'entreprises, ESAT l'Abeille Figeac...)	
Redevances	0,97 %
(Taxe de séjour, SPANC)	

INVESTISSEMENT : principaux programmes 2012

- Malgré une réduction du programme prévisionnel d'investissements par rapport à 2011, Figeac-Communauté conserve un niveau d'investissement conséquent, axé prioritairement sur le développement économique et donc le soutien à l'emploi.

- La Communauté bénéficie d'une situation favorable en matière d'endettement avec une annuité par habitant de 7,95 € au 31/12/2011.

- Le ratio de la dette est de 5 % pour Figeac-Communauté alors qu'il était en moyenne de 33 % pour l'ensemble des Communautés de Communes équivalentes (données 2009).

■ Développement économique et touristique

Un crédit global de 2 828 875 € est inscrit pour la réalisation de l'extension de la ZA de l'Aiguille à Figeac, l'aménagement de Quercypôle à Cambes, des ZA de Larive à Bagnac-sur-Célé et la Rotonde à Capdenac, le réaménagement de l'Hôtel de la Monnaie à Figeac et des aides à l'immobilier d'entreprise.

■ Aménagement de l'espace

Une enveloppe de 647 425 € sera consacrée à l'aménagement des Cœurs de villages de Cadrieu, Cambes, Cuzac, Saint-Pierre Toirac ainsi qu'à l'éclairage public de Larroque Toirac.

■ Culture

311 114 € sont consacrés pour le Centre d'Art Contemporain de Cajarc et les études de la Médiathèque de Figeac.

■ Logement social et petite enfance

Un budget de 281 060 € est inscrit pour l'extension de la crèche de Figeac et le diagnostic de réhabilitation de l'immeuble de Bagnac-sur-Célé.

■ Piscines et patrimoine immobilier communautaire

203 014 € sont prévus pour l'entretien et la maintenance des piscines et autres bâtiments communautaires.

INVESTISSEMENT

2011
5 412 212 €

- 17,80 %

2012
4 447 059 €

Pour 100 € investis



Pour 100 € perçus



Environnement

ENTRÉE EN VIGUEUR DU SAGE CÉLÉ : *trouver un juste équilibre entre la protection des milieux et la satisfaction des usages*

Il y a près de vingt ans, les élus de Figeac décidaient de lancer une démarche pour améliorer la qualité des eaux du Célé. Un comité de rivière était créé, association ouverte, regroupant les différents partenaires.

Entre 2000 et 2006, dans le cadre du Contrat de Rivière, plus de 32 M d'€ ont été investis sur le Célé, principalement pour améliorer l'assainissement, la dépollution industrielle et la gestion des effluents agricoles.

Au final, une avancée majeure : **la reconquête de la qualité des eaux**. Le Célé est aujourd'hui la rivière lotoise qui compte le plus grand nombre de points de baignade comme le disait Martin Malvy lors d'une réunion du syndicat mixte qui a succédé à l'association initiale.



Le canoë, l'une des nombreuses activités pratiquées sur le Célé (photo : SMBRC)

D'importants programmes de travaux ont aussi été entrepris pour restaurer les berges, préserver les milieux aquatiques, aménager des aires de loisirs en bordure de rivière ou réaliser l'inventaire des espèces remarquables et des zones humides. Enfin, des journées de sensibilisation ont été régulièrement organisées auprès des écoles et des usagers.

Ces actions se sont poursuivies en 2007, sous l'égide du Syndicat de la Rance et du Célé (*) dans le cadre d'un projet plus vaste : l'élaboration d'un SAGE (Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux).

Après cinq ans de concertation, des dizaines de réunions de travail et une implication de tous, les Préfets de l'Aveyron, du Cantal et du Lot ont signé conjointement le 5 mars dernier un arrêté signifiant l'entrée en vigueur officielle du SAGE Célé. **Une première pour le bassin Adour-Garonne et tout le Sud-Ouest !**

Une nouvelle saluée par les membres de la Commission Locale de l'Eau, réunis le 9 mars dernier à Saint-Jean Mirabel. Martin Malvy, président de la CLE et du Syndicat, déclarait : « C'est l'aboutissement d'une action collective qui a mobilisé l'ensemble des acteurs du territoire et des usagers durant plus de six

années. Au final, le SAGE a été approuvé à l'unanimité. Et nous repartons pour une nouvelle période dont le chiffrage des opérations à mener à bien est du même volume que les précédentes ».

Opérationnel pour 10 ans, ce document de planification va guider l'ensemble des décisions des acteurs du bassin du Célé concernés par la ressource en eau (sa gestion, son usage, sa préservation, son exploitation...).

Le SAGE comprend :

- un Plan d'Aménagement et de Gestion Durable de la ressource en eau qui s'impose à l'Etat, aux collectivités, aux syndicats de rivières, aux particuliers... et qui vise à harmoniser les actions de préservation des milieux aquatiques

- un Règlement avec 3 nouvelles règles opposables au tiers : le maintien des bandes enherbées ou boisées en bordure de rivière, l'interdiction de laisser les animaux d'élevage divaguer dans les cours d'eau et l'interdiction de déposer des matériaux mobilisables par les crues à moins de 35 m de la rivière.

L'objectif premier du SAGE Célé est de parvenir à concilier la satisfaction de tous les usages de l'eau sans porter atteinte à la ressource en eau et aux milieux aquatiques. L'Agence de l'Eau Adour Garonne, les deux Régions Midi-Pyrénées et Auvergne et les trois Départements du Lot, du Cantal et de l'Aveyron seront des partenaires ainsi que les organisations socio-professionnelles dont les Chambres d'Agriculture.

La priorité sera à nouveau donnée à l'amélioration de la qualité des eaux du bassin. En parallèle, des actions seront lancées pour gérer une répartition plus cohérente de l'eau pour les différents usages, pour améliorer la gestion des inondations, préserver et restaurer les milieux aquatiques ou encore mettre en valeur le patrimoine du Célé.

(*) Le SMBRC regroupe 101 communes réparties sur 3 départements (Aveyron, Cantal, Lot) et 2 régions (Auvergne et Midi-Pyrénées). Il couvre un territoire de 1 240 km² et représente 1 500 km de cours d'eau.

EMPLACEMENT

POUR PAVÉ PUBLICITAIRE

VALLÉE DU CÉLÉ : *inauguration des aménagements nautiques*

Dans le cadre de ses missions, le Syndicat Mixte du Bassin de la Rance et du Célé intervient pour sécuriser la pratique des loisirs aquatiques. A l'automne 2011, plusieurs aménagements ont été réalisés en basse vallée du Célé : une cale d'embarquement pour canoës à Figeac et 4 chemins de portage pour le franchissement des chaussées à Marcilhac-sur-Célé, Monteils, Cabrerets et Saint-Sulpice.

L'opération d'un montant total de 170 000 € T.T.C. (études et travaux) a pu voir le jour grâce aux financements croisés de l'Etat, de la Région Midi-Pyrénées, du Département du Lot, de Figeac-Communauté et de la Communauté de Communes Lot-Célé.

Le 12 mars dernier, à l'invitation de Bernard Laborie, vice-président du Syndicat mixte, élus et partenaires



Chemin de portage à Marcilhac-sur-Célé (photo : S. Casse).

du projet ont inauguré ces aménagements nautiques réalisés en concertation entre les collectivités, les propriétaires et les usagers.

PORTES OUVERTES EN VALLÉE DU CÉLÉ : *des activités nature pour toute la famille !*

A vos agendas ! **Samedi 2 et dimanche 3 juin**, le Syndicat Mixte du Bassin de la Rance et du Célé organise la 4^{ème} édition des « Portes ouvertes en Vallée du Célé ». Deux jours pour découvrir et pratiquer des activités de plein air gratuites ou à tarif réduit dans toute la vallée : pêche, canoë, escalade, spéléologie, randonnée, cheval, parcours d'orientation, visites guidées, sorties nature...

Plus d'informations sur www.valleeducele.com.

EMPLACEMENT
POUR PAVÉ PUBLICITAIRE

EMPLACEMENT
POUR PAVÉ PUBLICITAIRE

EMPLACEMENT
POUR PAVÉ PUBLICITAIRE

BAGNAC-SUR-CÉLÉ : nouvelle extension pour l'entreprise Matière

Vendredi 2 mars, en présence de Mrs Martin Malvy Présidente de La Région Midi-Pyrénées, Bernard Gonzalez Préfet du Lot, Gérard Miquel Président du Conseil Général et Fausto Araqué Maire de Bagnac-sur-Célé et Mmes Marie Molina Députée Suppléante et Nicole Paulo Conseillère Générale du Canton Est ; Philippe Matière et Marcel Matière, respectivement directeur et président de l'entreprise, posaient la 1^{ère} pierre d'un nouveau bâtiment dédié à l'activité « grands ponts ».

Une extension rendue possible notamment grâce à l'agrandissement de la zone d'activités Larive réalisé en 2010 par Figeac-Communauté. Matière est aujourd'hui l'une des entreprises phares du territoire intercommunal. Dans le top 5 des constructeurs de ponts en Europe, elle occupe le 2^{ème} rang national derrière Eiffel. Un formidable essor qui n'est pas dû au hasard...

Conjuguer savoir-faire et innovation : une véritable culture d'entreprise

Le siège social de cette entreprise familiale est basé à Arpajon-sur-Cère, dans le Cantal. En 1993, Marcel Matière rachète l'entreprise Larive (charpente métallique) implantée à Bagnac-sur-Célé (Lot). Initialement spécialisée dans la pose de canalisations et la fabrication d'ouvrages en béton armé, Matière se tourne petit à petit vers la conception et la construction d'ouvrages d'art métalliques.

Pour conquérir de nouveaux marchés, l'entreprise mise énormément sur la recherche et l'innovation et, au début des années 2000, elle révolutionne le secteur avec l'Unibridge, un pont modulable qu'elle exporte aujourd'hui aux quatre coins du monde (Gabon, Philippines, Irak, Australie...). Breveté, ce concept original a été récompensé par le prix de l'Innovation de la Fédération Française des Travaux Publics. Pour rester compétitive, l'entreprise n'a pas hésité à faire des investissements importants pour moderniser son outil de travail en automatisant et robotisant sa production.

Le site de Bagnac-sur-Célé, par lequel transite chaque année plus de 12 000 tonnes d'acier, emploie actuellement 125 personnes et devrait prochainement atteindre les 150 salariés. Dans six mois, la construction du nouveau bâtiment de 1 380 m² devrait être achevée et permettre à l'entreprise de réaménager son processus



de production et de développer son activité « grands ponts ». Si les commandes suivent, la surface pourrait même à terme être doublée.

L'appui indispensable des collectivités locales

Conscientes de l'enjeu en terme d'emploi, les collectivités locales ont toujours accompagné les dirigeants de Matière (aides à l'investissement, à l'immobilier, appui dans les démarches administratives et la recherche de foncier). Dès le début de son intervention, Philippe Matière a d'ailleurs chaleureusement remercié la Commune de Bagnac, mais aussi la Communauté de Communes, le Département, la Région et l'Etat : « Cette aide précieuse nous permet de toujours garder un coup d'avance sur nos concurrents et d'envisager l'avenir plus sereinement ».

Sur ses derniers investissements (2,5 millions d'€), l'entreprise a bénéficié de 437 200 € d'aides publiques (374 600 € de la Région, 31 300 € du Conseil Général et 31 300 € de Figeac-Communauté ; la commune de Bagnac a quant à elle cédé gracieusement 2 000 m² de terrain à l'entreprise, en réorganisant le parcellaire).

Cette cérémonie fut également l'occasion pour Philippe Matière de rendre un hommage appuyé à son proche collaborateur et ami, Serge Lestrade, disparu en Haïti en janvier 2010. « Serge a été de toutes les galères et de tous les succès. Convaincu que le développement de ce site passerait par l'exportation, il est allé en Algérie, au Liban, aux Philippines... ». En sa mémoire, un hall porte désormais son nom.

EMPLACEMENT

POUR PAVÉ PUBLICITAIRE

Tourisme

HÔTEL DE LA MONNAIE : le projet de réaménagement est validé

L'Office de Tourisme du Pays de Figeac, labellisé « Grand Site Midi-Pyrénées », est organisé en un réseau de sept bureaux d'accueil répartis sur l'ensemble du territoire intercommunal. Près de 252 000 visiteurs ont été accueillis en 2011 et sa fréquentation connaît une progression régulière ces dernières années.

Le siège de l'Office, situé dans l'Hôtel de la Monnaie à Figeac, bâtiment classé Monument Historique, a accueilli à lui seul 170 000 visiteurs en 2011 avec des pics de fréquentation en haute saison dépassant à plusieurs reprises les 2 000 visiteurs par jour.

Afin de moderniser cet outil, Figeac-Communauté confiait fin 2009 à Jean-Louis Rebière, architecte en chef des Monuments Historiques, le marché de maîtrise d'œuvre du projet de réaménagement de l'Office de Tourisme.

Afin d'améliorer les conditions d'accueil des visiteurs et les conditions de travail du personnel, **le projet prévoit d'augmenter la surface d'accueil et d'améliorer la fonctionnalité des locaux.**

Le rez-de-chaussée sera aux trois quarts dédié au public avec l'aménagement d'une banque d'accueil au centre de la salle sud, des rangements adaptés pour la documentation, une vitrine d'exposition pour la promotion des produits locaux, un mur d'images dédié aux autres Grands Sites, une borne internet et un large espace de détente. Suite au déménagement des



Un réaménagement des locaux destiné à améliorer l'accueil des visiteurs et le confort de travail de l'équipe.

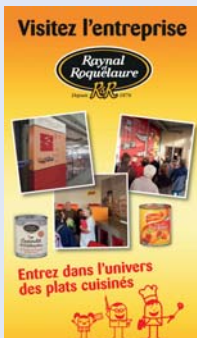
collections du Musée du Vieux Figeac, l'étage sera réservé au personnel (bureaux et salle de réunion).

Sur cette opération, le montant des travaux s'élève à 444 763 € H.T. L'Europe, l'Etat, la Région et le Département ont été sollicités. Leur participation (Europe : 140 000 €, Etat : 120 000 €, Région : 100 000 € et Conseil Général : 75 000 €) devrait couvrir 70 % de la dépense totale (travaux et frais annexes) les 30 % restants revenant à Figeac-Communauté.

Le chantier doit s'ouvrir au mois d'octobre 2012, après la saison touristique, et **s'achever fin avril 2013** pour permettre à l'équipe de Nadine Darson d'intégrer ses nouveaux locaux avant l'ouverture de la saison 2013.

TOURISME INDUSTRIEL : l'entreprise Raynal et Roquelaure vous ouvre ses portes

Plébiscitées en 2011, les visites de l'entreprise Raynal et Roquelaure ont repris fin février. **A partir de mai, elles auront lieu deux fois par semaine, le mercredi et le vendredi à 10 h.**



Accompagnés d'un guide conférencier, entrez dans l'univers des plats cuisinés pour une visite à caractère unique dans la région ! Venez découvrir la passionnante histoire de cette entreprise implantée à Capdenac-Gare, née en 1876 et aujourd'hui numéro 2 sur le marché des plats cuisinés en France. Approchez les secrets de l'élaboration d'une recette à travers un diaporama et parcourez l'ensemble du cycle de fabrication d'un produit par une galerie surplombant les ateliers.

Durée : 1 h 30 environ - 15 personnes maximum par visite

Tarifs : 4,50 € pour les adultes, 3 € pour les enfants et les étudiants, gratuit jusqu'à 12 ans.

Sur réservation auprès de l'Office de Tourisme du Pays de Figeac. Tél : 05 65 34 06 25 ou 05 65 64 74 87

EMPLACEMENT

POUR PAVÉ PUBLICITAIRE

Brèves

PERMANENCES O.P.A.H.

A l'initiative de Figeac-Communauté, une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (O.P.A.H.) est en place sur l'ensemble du territoire intercommunal jusqu'en 2014.

Ce programme d'aide s'adresse aux propriétaires, occupants ou bailleurs, sous certaines conditions de recevabilité.

Pour en savoir plus :

■ contactez l'équipe du PACT Habitat & Développement du Lot :

- **pour le Lot** : Thierry Dejean - tél : 05.65.35.81.21
thierrydejean-phd46@wanadoo.fr

- **pour l'Aveyron** : Carole Viguier tél : 05.65.70.30.63
carole.viguier@pactaveyron.fr

■ venez les rencontrer lors des permanences d'informations mensuelles :

- **Bagnac-sur-Célé** (Mairie - 27, av. J. Canteloube) : les 24 mai et 28 juin, de 10 h 15 à 12 h

- **Cajarc** (Mairie - bd du tour de ville) : les 16 mai et 21 juin, de 14 h 30 à 16 h

- **Capdenac-Gare** (Local associatif - 2, rue Victor Hugo) : les 11 mai et 12 juin, de 10 h 30 à 12 h

- **Figeac** (Maison Communautaire - 35 allées Victor Hugo) : les 3 et 16 mai, 7 et 21 juin, de 10 h à 12 h

■ consultez le site www.figeac-communauté.fr (rubrique Habitat).

FESTIVAL DE THÉÂTRE DE FIGEAC : demandez le programme !

L'édition 2012 du Festival de Théâtre de Figeac, orchestré pour la deuxième année par Olivier Desbordes et Michel Fau, se déroulera du **18 juillet au 1^{er} août**. Quinze jours de festival et une programmation pleine de surprises... A l'affiche : **cinq créations et de grandes figures du théâtre** comme Florence Giorgetti, Judith Magre, Edith Scob,

Anouk Aimée, Pierre Etaix, Nicole Calfan ou encore Bruno Sermonne.

La billetterie est ouverte depuis le 23 avril auprès des services culturels de Figeac-Communauté et de l'Office de Tourisme du Pays de Figeac...

Retrouvez la programmation détaillée sur le site www.festivaltheatre-figeac.com !

FESTIVAL DERRIÈRE LE HUBLLOT : l'Autre festival

Projet culturel singulier, Derrière Le Hublot investit Capdenac avec **l'Autre festival** le temps d'une manifestation artistique, populaire et festive pour porter un autre regard sur **Capdenac**, en invitant des artistes complices inventeurs de territoires éphémères, de points de vue improbables... afin qu'ils tissent des liens entre les artistes, les habitants et le territoire.

Parcours spectacle, voyage sonore, attraction foraine, clown, cirque acrobatique, arts plastiques, photo,

théâtre, actions collectives, chorégraphie sur un fil, projet participatif... voilà autant d'expériences singulières qui vous seront proposées les **vendredi 1^{er}, samedi 2 et dimanche 3 juin**.

Renseignements et billetterie :

www.derriere-le-hublot.fr

Office de Tourisme du Pays de Figeac : 05 65 34 06 25
Capdenac-Gare : 05 65 64 74 87

EMPLACEMENT
POUR PAVÉ PUBLICITAIRE

EMPLACEMENT
POUR PAVÉ PUBLICITAIRE



FIGEAC-COMMUNAUTÉ - MAISON DES SERVICES PUBLICS INTERCOMMUNAUX
35-35 bis, allées Victor Hugo - BP 118 - 46103 FIGEAC Cedex Tél. 05 65 11 22 76

Marchés publics consultables sur : www.figeac-communauté.fr

Les bureaux sont ouverts au public : du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h 30 et de 14 h à 17 h 30